

# INFO-PARENTS

## Rentrée scolaire 2023-2024

#### Journées de préaccueil à inscrire à votre agenda

#### Mardi 22 août 2023

Pour les élèves de 2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire

Vous devrez prendre rendez-vous avant de vous PRÉSENTER À L'AIDE DU LIEN QUI VOUS SERA ENVOYÉ AU MOIS D'AOÛT.

Voici les blocs qui seront disponibles : 9h30 à 12h / 13h à 16h30 / 17h15 à 19h15

#### Jeudi 24 août 2023

Pour les élèves de 1<sup>re</sup> secondaire RENCONTRE OBLIGATOIRE À L'AUDITORIUM ET PRÉSENTATION EN CLASSE PAR LE TUTEUR DU GROUPE DE VOTRE ENFANT.

À LA FIN DE LA RENCONTRE, PRÉVOIR ENVIRON 1 H POUR FAIRE LES DIFFÉRENTS POSTES DU PRÉ-ACCUEIL.

Les rencontres par sous-groupes débuteront à 15 h. L'heure précise du RDV avec le tuteur vous sera acheminée par courriel dans la semaine du 14 août 2023.

#### À SAVOIR AVANT DE VOUS PRÉSENTER À L'ÉCOLE

Accès à l'école : PORTE R-08 qui donne sur le débarcadère des autobus à l'arrière de l'école.

### Documents à avoir en votre possession :

- La fiche urgence santé dûment complétée;
- Fiche d'inscription aux activités parascolaires complétée et signée (si désiré). Aucun paiement lors du préaccueil ne sera accepté;
- Coupon-réponse pour le club culturel (si désiré).

Photo scolaire: Assurez-vous que votre enfant porte une tenue adéquate.



Casier : Le numéro du casier sera attribué lors de cette journée; il est donc suggéré que votre jeune ait déjà choisi son partenaire *(pour les élèves de 2º à 5º sec.).* Toutefois, les casiers ne seront pas nécessairement accessibles à ce moment. Les cadenas seront fournis par l'école.



État de compte : Il sera envoyé par courriel le 17 août 2023. Vous ne devez pas l'imprimer, car une copie papier à jour vous sera remise lors du préaccueil. Celui-ci est payable par paiement Internet (prévoir 48 h avant la journée de votre pré-accueil), paiement direct, carte de crédit (Visa, Mastercard), argent comptant ou chèque.

#### Sommes dues en 2022-2023 :

- La loi sur l'instruction publique nous autorise à facturer les parents pour le matériel appartenant à l'école qui n'a pas été rapporté ou qui a été abîmé. Toutefois, il vous sera possible de rapporter ledit matériel lors du préaccueil. Votre état de compte sera alors ajusté;
- S'il reste un solde sur votre état de compte 2022-2023, celui-ci sera ajouté à votre état de compte 2023-2024.

**COOP**: Les articles que vous devez vous procurer à la COOP ne sont pas inclus sur l'état de compte de l'école. Ces frais sont payables directement à la COOP par paiement direct, carte de crédit ou argent comptant. AUCUN CHÈQUE. N'oubliez pas la carte de membre pour bénéficier du prix membre!

#### HORAIRE DE L'ÉCOLE

Arrivée : 9 H 30

9 h 35 à 10 h 50 Période 1 : Période 2 : 11 h 05 à 12 h 20 Diner: 12 h 20 à 13 h 20 13 h 30 à 14 h 45 Période 3 : 15 h 00 à 16 h 15 Période 4 :

Départ : 16 h 25